

1939 – 1940 :

**Histoire de
réfugiés,
naissance
d'une amitié**

**COMITE DE JUMELAGE
BANTZENHEIM - GONTAUD -DE-
NOGARET**

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARMEE



Commune

de

ORDRE D'EVACUATION

L'évacuation de la commune de
est ordonnée.

Elle sera effectuée immédiatement et sans délai.

Les habitants emmèneront:

Des vivres pour plusieurs jours:

Les moyens de transport existant dans la commune

Les denrées transportables et le bétail.

Ils quitteront la commune:

a) - Mouvement par voie de fer: Gare d'embarquement de:

b) - Mouvement par voie de Terre: par l'itinéraire:

Les habitants faisant mouvement par voie de terre se présenteront **obligatoirement** au point de première destination à: (Mairie) ou ils recevront de nouvelles instructions, en vue de les faire profiter des mesures prises pour assurer leur acheminement en lieu sûr et leur logement.

Des prescriptions données à ce moment seront également:

TEMOIGNAGES DES HABITANTS DE BANTZENHEIM

(Texte résultant d'une enquête faite en 2014 auprès des habitants de Bantzenheim ayant vécu cet épisode douloureux)

LE DEPART

Vendredi 1er septembre 1939, vers 11 h du matin, la cloche de l'appareteur résonne. Tout le monde «dans un silence religieux » écoute Monsieur Blattner annoncer « la dramatique nouvelle» :

«La guerre entre la France et l'Allemagne est déclarée, les allemands vont envahir notre pays en passant par l'Alsace» (*V. Holliger*)

Les consignes sont précisées:

- tout le village doit être évacué à 20 h
- 30 kg de bagages par personne et des vivres pour 4 jours

Les familles s'activent à rassembler leurs effets : argent, papiers, nécessaire de toilette, lait pour les enfants, etc... ; le tout dans des valises, des cartons, des ballots...

Ce qui ne peut pas être emporté est caché, enfoui sous les planchers, dans les dépendances. Les animaux (bétail, poules, lapins, chiens chats, etc...) sont abandonnés sur place et libres de circuler.

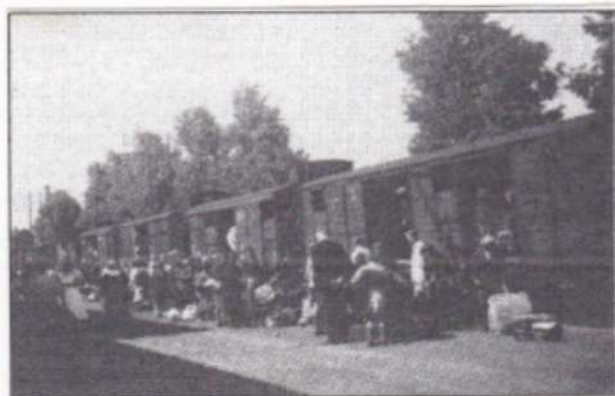
«Les bêtes ne mourront pas de faim, le portail de la cour reste ouvert... » dira le père de Violette H.

Commence alors l'exode vers Ensisheim. Les familles se regroupent sur des charrettes tirées par des vaches, bœufs ou chevaux. Monsieur ONIMUS, Maire de Bantzenheim, et Monsieur le curé Ehret, responsables du convoi effectuent un recensement pour compter le nombre de familles, de personnes âgées, de femmes seules avec enfants, les personnes malades ou handicapées.



Après une nuit passée soit dans les familles, soit à l'hospice **d'Ensisheim**, départ des charrettes pour rejoindre **la gare de Soultz**. A la tombée de la nuit, un train embarque les réfugiés répartis selon leur condition : femmes et enfants, personnes âgées et malades dans des wagons à compartiments ; les autres entassés (20 à 30 personnes plus les bagages) dans des wagons à bestiaux, sur la paille, les toilettes remplacées par un seau.

**LES 45 000 PERSONNES EVACUEES DU HAUT-RHIN L'ONT
ETE AU MOYEN DE 36 TRAINS AU LIEU DES 114 PREVUS !**



LE VOYAGE

Destination inconnue.

Le train s'arrête de temps en temps en rase campagne ou certaines personnes descendent et ne remonteront plus : l'une d'entre elles, M. Louis Grosheny est resté à Clermont-Ferrant et n'a plus jamais donné signe de vie. Pendant les arrêts en gare, le ravitaillement est effectué par la croix-rouge.



Les aînés étaient angoissés car ils « ne savaient pas pour combien de temps ils seraient absents de chez eux » (*Irma Guillemain*)

Dans quel état retrouveront-ils leurs biens, « leur maison, leur magasin avec tout le matériel ? » (*Simone Béhé*)

Quant aux enfants, la joie de partir en voyage était vite remplacée par des peurs de la nuit, du bruit, des secousses et « des étincelles des roues du train vues à travers le plancher du wagon » (*René Thuet*)

Au terme de plusieurs jours (environ 5) de voyage, arrivée à la gare de Tonneins. De là, les réfugiés de Bantzenheim sont emmenés avec des camionnettes à Gontaud, place de la halle.

Le trajet de Bantzenheim à Gontaud

- **1er septembre 1939:** départ de **Bantzenheim** en convoi à pied ou à vélo, ou en charrette, ou, plus rare, en voiture.
- Nuit à **Ensisheim**.
- **2 septembre 1939:** en route pour **Soultz** où se trouve la gare. Nuit à Soultz.
- **3 septembre :** départ en train, destination inconnue, pour 5 longs jours de voyage.
- **8 septembre :** arrivée à **Gontaud** soit depuis la gare de **Tonneins**, selon certains, soit depuis la gare de **Gontaud-Fauguerolles**, selon d'autres personnes.

Télégramme officiel

ER

1.500 réfugiés venant de l'arrondissement de MULHOUSE

Communes) Bantzenheim)
) Ormanheim) 150
) Rumensheim)

Gare de Gontaud

Communes	Fauillet	350
	Fauguerolles	280
	Gontaud	550
	Hautesvignes	80
	St-Pierre- Nogaret	300
	Taillebourg	100

6 Septembre 1939 gare Agen

à lancer immédiatement chez Maires des 6 Communes -

Prévenir Centre Tonneins - départ d'Agen du train réfugiés
18 h,15

arrivée à Gontaud 19 h,15

TELEGRAMME OFFICIEL
annonçant l'arrivée en gare de Gontaud
des réfugiés de Bantzenheim

Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne
 Service Central des Evacués
 PRÉFECTURE
 AGEN

MUTATIONS SURVENUES
 1940 (sauf)
 Septembre 1-15
 16-31
 Octobre 1-15
 16-31
 Novembre 1-15
 16-31

1940 (sauf)
 Décembre 1-15
 16-31

PRÉFECTURE DE LOT-ET-GARONNE
 N° 4203
 CARTE D'EVACUÉ
 Nom : Luthinger, née Landfug
 Prénoms : M. Agnes
 Profession : s.s. 10
 Date de naissance : 1910
 Lieu de naissance : Sault
 Commune de provenance : Houdouque
 Département : Haut-Rhin
 Commune d'hébergement : Sault

Le titulaire s'engage à faire connaître à l'occasion de chaque paiement si lui ou un membre de sa famille :
 • perçoit ou non un traitement comme fonctionnaire public
 • est pensionné de l'Etat, du département, des communes ou de l'Assurance sociale ou accidents
 • perçoit un salaire provenant de son travail
 • bénéficie d'une allocation militaire
 • est inscrit au fonds de chômage
 • est bénéficiaire de revenus de quelque genre que ce soit et d'en indiquer les montants

Tout contrevenant s'expose à des poursuites pénales.

La présentation de cette carte est de rigueur lors du paiement de l'allocation.

CARTE D'EVACUE

Le titulaire s'engage à faire connaître à l'occasion de chaque paiement si lui ou un membre de sa famille :

- perçoit ou non un traitement comme fonctionnaire public
- est pensionné de l'Etat, du département, des communes ou de l'Assurance sociale ou accidents
- perçoit un salaire provenant de son travail
- bénéficie d'une allocation militaire
- est inscrit au fonds de chômage
- est bénéficiaire de revenus de quelque genre que ce soit et d'en indiquer les montants

Tout contrevenant s'expose à des poursuites pénales.

La présentation de cette carte est de rigueur lors du paiement de l'allocation.

ARRIVEE ET ACCUEIL A GONTAUD

« L'organisation désastreuse, tous ces gens épuisés de ce long voyage, qui attendaient une réception chaleureuse, étaient confrontés à une grande tristesse » (**René Mangold**)

En effet, après 5 jours de voyage dans des wagons à bestiaux, sans pouvoir se changer ni se laver, les réfugiés font peur aux gontaudais qui avaient ordre de les accueillir.

D'après René Mangold, les habitants des 3 villages (Ottmarsheim, Bantzenheim et Rumersheim) seront répartis et mélangés à Gontaud, Saint-Pierre, Hautesvignes, Fauillet, Fauguerolle et Taillebourg.

Les familles d'accueil choisissaient les familles ou les personnes selon leur besoin : les hommes pour travailler dans les fermes, les jeunes filles pour les travaux ménagers ou pour garder les enfants. Mais certains réfugiés devront attendre plusieurs jours dans des salles communes ou des granges avant d'être hébergés ou de trouver un logement.

VIE A GONTAUD

On s'organise, les familles se regroupent dans des locaux exigus inoccupés, souvent insalubres, ou dans des dépendances de fermes. Par exemple, dans la même maison, se regroupent les familles **Holliger, Béhé Auguste, Heller Emile et Béhé Joséphine** avec ses 3 enfants (dont **Simone Béhé**).

Les adultes s'installent tant bien que mal, nettoient, construisent des toilettes, installent des cuisinières et des réchauds car dans le Sud-Ouest, on utilise la cheminée et ce n'est pas l'habitude des alsaciens de cuisiner ainsi. Ils fabriquent des couchages, et « des placards avec un lit que l'on met debout ». (**Irma Guillemain**)

« Rien pour faire des pfluttas !!! » nous dit **René Thuet** . » Nous devons acheter les casseroles, les ustensiles de cuisine, les réchauds »

Beaucoup de mères de famille s'occupent de tâches ménagères, les hommes travaillent comme ouvriers agricoles ou à la manufacture de tabac de Tonneins.



Vendanges à Virazeil
le 19 octobre 1939

Les enfants d'âge scolaire sont scolarisés à mi-temps à l'école du château avec des enseignants alsaciens, d'autres iront au pensionnat de petites filles « derrière de hauts murs avec un grand portail en fer forgé » (***Violette Holliger***)

Quand il n'y a pas classe, ce qui arrive souvent, les enfants aident aux récoltes de fruits, « apprennent à nager dans l'étang » (***René Thuet***), jouent sous la halle ou au bord de la Canaule.

Au début du séjour, des bagarres entre garçons des deux camps éclatent souvent car « interdiction de parler aux filles du villages » (René Thuet)



Famille THUET dans
la cour de l'ancienne
Mairie

Les conditions de vie sont particulières :

- le courrier est distribué collectivement sur la place ;
- les soins aux malades sont dispensés par les sœurs garde-malades de Bantzenheim ;
- certains pères de famille sont rappelés en Alsace pour assurer la sauvegarde du village de Bantzenheim, d'autres sont appelés pour un stage militaire, laissant femmes et enfants seuls dans le Sud-Ouest ;
- les morts sont enterrés à Gontaud.



Famille de Denise Nebel
(petite fille) avec
sa grand-mère derrière
Gontaud 1939



M. Kieffer Hubert
et son fils
Gontaud 1940

COMMUNIQUE A LA PRESSE.

La population a déjà reçu et va encore recevoir des réfugiés d'Alsace-Lorraine. Ces réfugiés, qui sont chassés de leurs foyers par le développement des hostilités, doivent recevoir, des habitants de nos régions, le plus fraternel accueil, ce qui les aidera à adoucir le terrible malheur qui les frappe. Il faut remarquer que la plupart de ces Alsaciens-Lorrains réfugiés sont d'autant plus malheureux que, ne parlant que le dialecte local, ils ne comprennent guère le français; par contre, les enfants qui ont fréquenté les écoles françaises comprennent et parlent notre langue nationale. Les habitants de nos régions seront d'autant plus disposés à respecter la langue maternelle de leurs frères d'Alsace et Lorraine que ceux-ci sont des Français de vieille souche dont une occupation germanique de 40 ans n'a pu arriver à faire disparaître les sentiments, et dont les coeurs, dans l'épreuve que nous traversons, ont toujours battu à l'unisson des nôtres.

Signé : Camille Chaatons, Albert Barrault.

Agén, le 7 Septembre 1939,

Le Préfet,

Le Chef de Cabriat,



Exp. le 7/9/39

COMMUNIQUE A LA PRESSE

La population a déjà reçu et va encore recevoir des réfugiés d'Alsace-Lorraine. Ces réfugiés, qui sont chassés de leurs foyers par le développement des hostilités, doivent recevoir, des habitants de nos régions, **le plus fraternel accueil**, ce qui les aidera à adoucir le terrible malheur qui les frappe. Il faut remarquer que la plupart de ces Alsaciens-Lorrains réfugiés sont d'autant plus malheureux que, ne parlant que le dialecte local, ils ne comprennent guère le français; par contre, les enfants qui ont fréquenté les écoles françaises comprennent et parlent notre langue nationale. Les habitants de nos régions seront d'autant plus disposés à respecter la langue maternelle de leurs frères d'Alsace et Lorraine que **ceux-ci sont des Français de vieille souche dont une occupation germanique de 40 ans** n'a pu arriver à faire disparaître les sentiments, et dont les cœurs, dans l'épreuve que nous traversons, ont toujours battu à l'unisson des nôtres.

Signé : Camille Chautemps, Albert

Sarraut

Agen, le 7 septembre 1939,

Le Préfet,
Le Chef de Cabinet,

Le vice-président du gouvernement, Camille Chautemps, et le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut, incitent les populations à accueillir fraternellement les Alsaciens chassés de leurs foyers.

Le choc de deux cultures :

- le problème de la langue : c'est le choc le plus important. Certains alsaciens ne connaissent que le dialecte, les enfants servent d'interprètes mais l'accent n'aide pas à la compréhension. C'est pour cela que les gascons les appelleront les « YA-YA » et même les « boches » !
- les pratiques religieuses sont différentes : les alsaciens sont pratiquants, les gascons sont des « rouges » !
- dans la vie quotidienne, les alsaciens « maniaques » rencontrent des difficultés au niveau hygiène (pas d'eau courante, toilettes au fond du jardin, cafards, puces, ...)
- quant à la soupe de citrouille, inconnue pour les alsaciens, elle a du mal à passer, mais bien vite on échangera les recettes !



Route de Marmande
Gontaud 1940

Solidarité :

Ce sont les jeunes qui œuvrent le plus pour le rapprochement des deux communautés, des amitiés se nouent à l'école et dans le sport.

Certains s'installeront définitivement, se marieront (**Alice Biringer, épouse Pouriol ou Théo Munch par exemple**).



Groupes de jeunes d'Alsace
et de Gontaud en visite
au Pech de Berre
1939

Les deux communautés commencent à s'apprécier: Noël 1939 le prouve. Le sapin de Noël, tradition alsacienne, est rentré dans les familles. A la messe de minuit, l'église est bondée.

« J'y serais bien resté (ndlr: dans le Sud-Ouest), mais ma mère ne voulait pas » dit *André Thuet*.



Quatre alsaciens, de gauche à droite :
Pierre Bandel, Théo Munch, ? Inconnu ?, Louis Biringer

RETOUR DOULOUREUX EN ALSACE

Partagés par des sentiments de joie, de peine, d'angoisse, les alsaciens peuvent regagner l'Alsace après un an d'exil. Certains ont trouvé leur bonheur à Gontaud, d'autres ont lié des sentiments très forts avec les gontaudais et préféreraient rester dans le Sud-Ouest.

La joie de retrouver son chez-soi en Alsace est ternie par l'angoisse de retrouver le régime allemand, et peut-être la maison et le village dévastés.



1er septembre 1940, départ pour Bantzenheim en gare de Gontaud-Fauguerolles
Matériel des réfugiés
(la femme à droite : SEUFFERT Hildegard)

Pour la famille Thuet, le décès du frère de **René Thuet** tombé du camion au moment du départ est un drame. La famille ne repartira que huit jours plus tard avec les habitants de Rumersheim, le frère étant enterré à Gontaud.

Le voyage du retour

Le voyage se fait en train, cinq à six familles entassées dans un wagon à bestiaux.

Un arrêt à Sète sur une voie de garage, à côté d'un train belge oblige les gens à avoir de la solidarité entre eux, car pas d'hygiène, froid la nuit, chaud le jour, manque de nourriture. C'est la croix rouge belge qui leur en fournit. (Lire la lettre de **Mme Emilie Biringer**)

Après quelques jours d'arrêt, le train repart. A chaque gare alsacienne, les allemands leur souhaitent la « bienvenue » ! A Mulhouse, les réfugiés sont accueillis avec fanfare et drapeaux nazis agités par les écoliers.

A Bantzenheim, c'est la désolation. Certains trouvent leur maison dévastée, pillée, les animaux domestiques disparus, les magasins vidés. D'autres seront un peu plus préservés grâce à la présence des comités de sauvegarde.

Il faut tout reconstruire, et ce, sous la domination nazie.

Conditions de vie des alsaciens au retour :

- obligation d'apprendre la langue allemande
- interdiction de parler français sous peine de sanctions
- les hommes adultes réformés travaillent dans les plantations du Reich
- les hommes valides à partir de 18 ans sont appelés au front sous l'uniforme allemand, contraints.

C'est un sentiment de gâchis que ressent toute une génération de jeunes, entre 12 et 17 ans à ce moment-là, le sentiment d'être une génération sacrifiée qui n'a pas pu être maître de son avenir, de son destin, et **qui a vécu des drames personnels et familiaux**.

CIRCULAIRE DU PREFET DE LOT-ET-GARONNE ORDONNANT LE RETOUR DES REFUGIES

Evacués 77

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE



SERVICE DES EVACUES

Circulaire N° 31.

Agen, le 21 Août 1940.

Le Préfet du Département de Lot-et-Garonne

à Messieurs les Sous-Préfets de Marmande et de Villeneuve,
à Monsieur le Secrétaire Général détaché à La Réole,
à Messieurs les Maires des Communes hébergeant des
évacués alsaciens et lorrains.

J'ai l'honneur de vous informer que le rapatriement des
Alsaciens et Lorrains s'effectuera à partir du 24 Août 1940,
par convois groupés de 800 personnes.

Sont exclues les personnes domiciliées au nord de la
ligne Koenigsmacker, Hombourg, Budange, Boulay, Faulquemont,
Altdorf, Sarralbe, Ormingue, Enschberg, Phillipebourg (en Mosel-
le), Langensoultzbach, Soultz S/F., Biischwiller (dans le Bas-
Rhin) y compris les localités énumérées, les français dits de
l'Intérieur et les Israélites.

Vous avez dû établir déjà conformément à mon télégramme
du 20 courant l'état des réfugiés alsaciens qui veulent rega-
gner volontairement leur domicile. Vous serez avisé en temps
utile du nombre de ceux qui doivent être mis en route et des
dispositions prises pour leur transport à la gare de départ.

Du fait de la pénurie des moyens de transport, chaque
évacué n'emportera que des bagages légers tous objets encom-
brants seront exclus du transport.

Le matériel qui leur a été prêté par le Service devra
être laissé à l'exception d'une couverture par personne.

Le matériel encombrant appartenant aux évacués sera en-
treposé dans un local, à mettre à la disposition par les muni-
cipalités d'accueil et restera sous la garde d'un réfugié qui
sera désigné par les municipalités alsaciennes repliées ou à
leur défaut par les cinq évacués les plus âgés. Ce matériel
suivra dès que possible.

Chaque évacué devra se munir de vivres pour trois jours
et percevra avant son départ le reliquat des allocations au
jour du départ plus cinq jours d'allocations franches de tou-
tes retenues. Je vous prie de faire, à ce sujet, toute diligence.

Un chef de convoi sera désigné par le Contrôleur du
Service des Evacués et les évacués auront à obtempérer à ses
ordres.

Le Préfet,
J. CUMENGE.

**COURRIER ENVOYE PAR MADAME EMILIE BIRINGER
PENDANT LE VOYAGE RETOUR, A DEUX DE SES ENFANTS
(DONT ALICE POURIOL) RESTES A GONTAUD**

RECTO :

wir sind alle froh darüber
es kommen alle gut aus mit
einander grüsst mir alle
Bangenheimer auch Vater
Luise sie soll morgens
mitnehmen für St. Plicht
im Zug. Auch ein ganz an
Fam. Legation an Paris
und Paris. Am Morgen tut
uns jedes Glied weh vom Liegen
wenn Gott will wird es auch
niederkommen es geht
viel am Tag aus Haus & spazieren
es ist kaum ein Kilometer von
hier wir machen einen weiten
Umweg. Viele kleine Grisse
und Krätze von Wälder und
Reine

Freitag 1.6. Septen bei
keine hohen Kinder.
Ich will auch einige Worte schreiben
wir sind noch im Zug und stehen
auf einem toten Geleise in Ich.
warum weiss niemand genau, wir
wissen noch nicht wenn wir weiter
fahren wenn wir das gewusst hätten
wären wir bei euch geblieben. Ich
kenne auch keinen wie es uns
günstig ist wenn es nur nie
Passiert würde wir wären froh
wenn wir wieder in einem Bett
schlafen könnten es stört auch
noch ein Zug mit schleichen Klang
Lingen hier seit Montag abend
Unsere Beseren gehen zusammen
mehr 2 Tage bekommen wir eine

wie ein wenig zu essen) von heute wenn du noch etwas bekommen
 von belgischen ~~oder~~ ^{französischen} Käse
 es sollen mir noch Mailboten kannst für mich gib es tante
 verpflichtet werden. Ich bin froh für Luise ~~mit~~ ^{und} sie soll es dir bezahlen
 auch zwei dass Ihr dort seid. Louis ich gib's ihr wieder zurück wir
 soll arbeiten dass er durch kommt haben so schnell fort müssen
 es ist gestern ein Robat hier an meine haken wir solange hier
 gekommen aus dem Elsass es ist René hat schon abgenommen
 ausgemessen ^{ist} 20 Tage und 20 wir sind alle noch gesund das
 Punkte zu Fuß er war dort in ganze Waggon wir führen ein
 Gefangenschaft. Ein paar Schuh wichtiges zigeunerleben ein Morgen
 kostet im Elsass 400 Franken haben wir schwarzen Kaffee
 dass Pfund Butter 86 Franken im Freien dass wir etwas was
 Louis soll den Spiegel nicht ver- mer haben, ~~da~~ Am Tag ist es
 gessen seine Caffee und Bluse und heiss in den Waggon und der
 seine Reasierungstrav in Gontant Pacht kühl auf den andern
 in der Küche sage es tante Leute des Geleises habe ich ein
 Luise sie soll noch Lebensmittel alter Eimer gefunden ~~er~~
 ein haufen besonders für die Weise dient uns als Nachtgeschirr

Vendredi le 6 septembre 1940

Je veux vous écrire quelques mots. Nous sommes encore dans le train et stationnons sur une voie de garage à Sète. Personne ne sait pourquoi, nous ne savons pas quand nous repartirons. Si nous avions su, nous serions restés auprès de vous. Vous pouvez vous imaginer comme nous sommes tristes. Si seulement la nuit n'arrivait pas ! Nous rêvons du jour où nous pourrions dormir à nouveau dans un lit.

A côté de nous est également stationné un train avec des réfugiés belges depuis lundi soir. Nos réserves commencent à s'épuiser. Pendant deux jours nous avons eu un peu à manger de la Croix-Rouge belge. A partir d'aujourd'hui, nous devons être pris en charge par les militaires.

Je suis contente que tous les deux * vous soyez restés là-bas. Louis doit travailler pour s'en sortir.

Hier, un soldat est arrivé d'Alsace; il s'est évadé. Il a mis vingt jours et vingt nuits pour arriver ici. En Alsace, une paire de chaussures coûte 400 francs et la livre de beurre 86 francs.

Louis ne doit pas oublier ni son miroir, ni sa blouse de coiffeur, ni sa poudre de rasage dans la cuisine à Gontaud. Dis à tante Louise** d'acheter encore de la nourriture pour le voyage; si tu trouves encore quelque chose pour moi donne-le à tante Louise; elle doit te le payer, je la rembourserai.

Nous avons dû partir en catastrophe et maintenant nous croupons ici!!!

René ***a déjà maigri. Tous les gens de notre wagon sont encore en bonne santé. Nous vivons une véritable vie de romanichels; le matin nous préparons le café en plein air pour que nous ayons quelque chose de chaud; le jour, il fait chaud dans le wagon et la nuit il fait frais. De l'autre côté des rails, j'ai trouvé un seau qui fait office de seau hygiénique. Nous sommes tous contents de l'avoir. Tout le monde s'entend très bien .

Salue bien tous les bantzenheimois (*note : qui sont restés à Gontaud*) et également tante Louise; elle doit emmener assez de couvertures pour les nuit dans le train. Salue également les familles Séguinau, Pouriol et Reine. Le matin, tous nos membres nous font mal.

Si Dieu le veut, il y aura un jour un changement.

Beaucoup de gens vont le jour se promener à la mer qui est à peine distante d'un kilomètre.

Nous faisons un grand détour (*note: pour rentrer chez nous à Bantzenheim*)

Pensées profondes et baisers de Mama et René

- * Il s'agit de Louis Biringer et de Alice Pouriol née Biringer, enfants de Madame Emilie Biringer
- ** Tante Louise est rumersheimoise, elle est réfugiée à Fauillet
- *** René est le 3ème et plus jeune enfant de Madame Emilie Biringer, il a 17 ans et est reparti avec elle.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT INDIVIDUEL DE RAPATRIEMENT

DE RÉFUGIÉ PAR CHEMIN DE FER

PERSÖNLICHE HEIMSCHAFFUNGS-BESTÄTIGUNG

DER FLÜCHTLINGE PER EISENBAHN

NOM et PRÉNOM I seul nom par certificat	Profession Gewerbe	Date et lieu de naissance Datum und Ort der Geburt	Pièce d'identité (nature et n°) Legitimations-papiere (Art und n°)	Lieu de rapatriement des réfugiés Bestimmungsort
Riedweg Eugene	musicien	2 avril 1873 Bantzenheim	Id. réintégration 633	Bantzenheim

Les Autorités Françaises certifient que la personne ci-dessus désignée rentre à son lieu de rapatriement. Elles prient les Autorités Allemandes de lui accorder aide et protection et de faciliter sa circulation dans la zone occupée.

Die französischen Behörden bestätigen, dass die obengenannten Personen sich an ihren Bestimmungsort begeben. Sie bitten die deutschen Behörden ihnen Hilfe und Schutz zu gewähren und ihnen die Reise durch das besetzte Gebiet zu erleichtern.

Fait à *Gontaud* le *21 août* 1940.
Angefertigt in *den*

Signature et cachet de l'Autorité qui délivre le titre.
(Maire).

Unterschrift und Stempel der Behörde welche den
Schein ausstellt (Der Bürgermeister).

Cachet
Signature :



Partie à remplir par la gare d'embarquement
Durch den Abfahrtbahnhof auszufüllen

Gare de départ
Abfahrtbahnhof

Gare de destination
Ankunftbahnhof

Via
Via (über)

Timbre à date de la gare
Datum-Stempel des Bahnhofes

Nota. — Le présent Certificat est établi en 3 exemplaires :

Le premier : à échanger à la gare contre un billet gratuit.

Le second : est conservé par l'intéressé et doit être présenté à toutes réquisitions.

Le troisième : à conserver par la Mairie pour être adressé à la Préfecture.

SUR LE QUAI DE LA GARE DE GONTAUD FAUGUEROLLES

SEPTEMBRE 1940



Les notables de Gontaud et de Saint-Pierre dont Daniel Borderie,
Maire de Gontaud de 1932 à 1943 et le secrétaire de Mairie Walter Poitou



A droite le curé Joseph Ehret de Bantzenheim



A droite, Berger Irma
et à gauche, Wiedemann Germaine

TEMOIGNAGE DE ANDRE POURIOL (18 ans en 1939)

« Informés par la Mairie, les gontaudais sont allés à la gare de Tonneins chercher les alsaciens.

*Je me suis rendu à la halle pour aider à loger les nouveaux arrivants.
Avec mes parents, nous avons hébergé une famille. »*



Famille de Bantzenheim
hébergée chez Pouriol
à Gontaud



« La famille Seguineau logeait les Biringier dont Alice (ma future femme) qui partait tous les jours comme aide ménagère à Tonneins, à vélo, chez le Docteur Vautrin, Maire de cette ville. Celui-ci n'avait jamais mangé d'aussi bonne soupe depuis que Alice la faisait. »



Simone et Françoise
Seguineau
avec Alice Biringier

Septembre 1939



Emilie Biringier
(mère d'Alice)
chez Me Seguineau

Septembre 1939

« Le dimanche, il y avait bal chez Gaillard occasionnant les rencontres entre filles et garçons des 2 villages. Les alsaciens se sont très bien intégrés à la vie locale, bal, bistrot, participant aux fêtes de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique) à l'église.

Nous avons reçu ces familles comme des pauvres gens qu'il fallait secourir.

Alice n'a pas voulu repartir car nous étions ensemble et nous nous sommes mariés. »



Françoise et Simone Seguineau,
Walter Léon et Alice Biringer

Septembre 1939

TEMOIGNAGE DE PIERRE SERIN (13 ans en 1939)

Monsieur Serin se souvient de différents faits et anecdotes qui ont émaillé le séjour des réfugiés à Gontaud.

Ses parents ont reçu un ordre de réquisition pour loger la famille Aloïs et Joséphine Heller à « Capot ».



Familles Serin et Heller 1939

« Au début, il y avait des bagarres car les gontaudais regardaient les alsaciennes, et le curé Ehret de Bantzenheim intervenait. J'allais servir la messe en latin avec lui à 7h à Saint-Pierre, à 9h à Gontaud, puis à 10h avec le curé de Gontaud.

Le dimanche, les alsaciens allaient boire le café ou l'apéro dans les bars, chez Gaillard, Caubet ou Beaujardin, et le curé Ehret qui les surveillait venait les chercher.

Il y avait aussi des religieuses. Elles tenaient l'hôpital pour les alsaciens dans



la maison située aujourd'hui au 23 rue de Bantzenheim.



Dans le jardin de l'hôpital
1939



Avec les pensionnaires
de l'hôpital
1939

Le presbytère pour le curé de Bantzenheim était situé juste après l'ancienne épicerie Gaussens et l'école pour les enfants de réfugiés était située au coin de la rue de l'Hôpital et de la rue des Ormeaux.

Un alsacien était bûcheron, il abattait beaucoup de bois.

Les alsaciens morts à Gontaud ont été enterrés dans un carré au cimetière de Gontaud, ils ont été exhumés après la guerre et ramenés à Bantzenheim.

En repartant, M. Thuet s'est tué dans un accident à Fauguerolles : il était juché sur le camion rempli de meubles et de matelas, il a été accroché par une branche de l'un des 2 platanes situés à l'entrée du village en venant de Gontaud. Il a été rasé, il reste encore l'autre platane! »

Désignation des Locaux

(Indiquer l'état sommaire)

Propriétaire :

M. L. L.

Occupant :

Seurin

Situation des locaux :

Rue de la République (2^{es} étages) n° 12

État des lieux :

À louer à long terme

Observations de l'intéressé

République Française

PREFECTURE
DE LOT-ET-GARONNE

MAIRIE

St Pierre de Viguerie

ORDRE DE RÉQUISITION

OBJET :
Réquisition
pour le Ministère
de l'Intérieur

En exécution des prescriptions de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la Nation en temps de guerre, du décret portant règlement d'administration publique du 28 novembre 1938 et de l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur relatif aux réquisitions d'immeubles :

Vu le décret de M. le Président de la République portant ouverture du droit de réquisition,

Les locaux dont la désignation est faite au verso, et présent avis sont requis pour les besoins de la Nation. Il est interdit d'en disposer.

Les locaux seront utilisés selon les besoins et les modalités prévues par les règlements seront attribués à l'avant-droit à compter du jour de l'occupation effective.

Fait en double exemplaire dont l'un est conservé par l'intéressé et l'autre par le Maire à titre d'acquit de réception.

Enregistrement de l'intéressé :

A Agen, le 6 septembre 1939

P. Le Profet



OCCUPATION EFFECTIVE
le 7 septembre 1939
Le Maire

(1) Voir observations, VII et à l'ann. au verso.

**DOCUMENT ORIGINAL APPARTENANT A M. SERIN : LA GRANGE
DE SES PARENTS AVAIT ETE REQUISITIONNEE POUR LOGER
LA FAMILLE HELLER DE BANTZENHEIM**

République Française

PREFECTURE
DE LOT-ET-GARONNE

OBJET
Réquisition
Pour le Ministère
De l'Intérieur

MAIRIE
St Pierre-de-Nogaret

ORDRE DE REQUISITION

En exécution des prescriptions de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la Nation en temps de guerre, du décret portant règlement d'administration publique du 28 novembre 1938 et de l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur relatif aux réquisitions d'immeubles :

Vu le décret de M. le Président de la République portant ouverture du droit de réquisition,

Les locaux dont la désignation est faite au verso du présent avis sont requis pour les besoins de la Nation. Il est interdit d'en disposer.

Ces locaux seront utilisés selon les besoins et les indemnités prévues par les règlements seront attribués à l'ayant droit à compter du jour de l'occupation effective.

Fait en double exemplaire dont l'un est conservé par l'intéressé et l'autre par le Maire à titre d'accusé de réception.

A Agen, le **6 septembre 1939**
P/ Le Préfet

TEMOIGNAGE DE MICHELLE BIT

(10 ans en 1939)

« La famille Dobler est arrivée début septembre 1939, ils sont 6. Trois d'entre eux seront remplacés par la famille Bénédict (le père, la mère et le fils Armand) un mois après. »

NB : Mme Bénédict était la sœur de Mme Dobler

« Les premiers contacts ont été difficiles car les parents Bobler avaient un visage assez dur et ne parlaient pas un mot de français ».

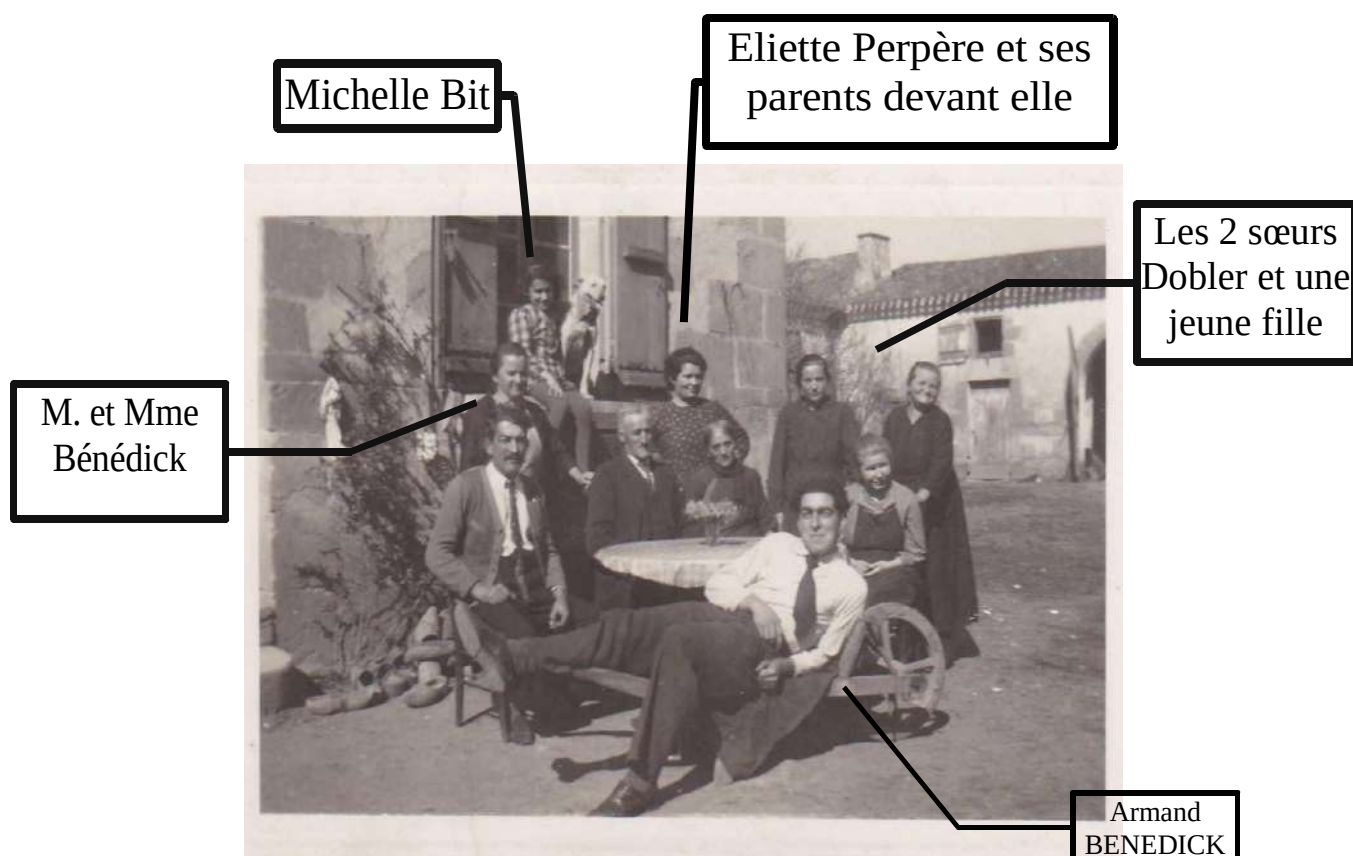
A ce moment-là, le père de Michelle était à la guerre d'où il ne rentrera qu'en novembre 1943.

« La famille Bénédict participait aux travaux de la ferme. Armand était amoureux d'une gontaudaise, une certaine Eliette Larre.

En juin, tout le monde est reparti en Alsace en charrette à cheval à la gare de Fauguerolles.

Pour échapper aux allemands, Armand est revenu à Gontaud. Il s'est marié avec Eliette en 1941.

A leur arrivée, lors des repas pris en commun, les alsaciens ont découvert l'artichaud ! »



DES REFUGIES A FAUILLET



Famille MAURER Eugène de RUMERSHEIM



Groupe de jeunes
alsaciens à
Fauillet 1939



Alice Biringer
réfugiée à Gontaud
rend visite à son
Oncle et son cousin
réfugiés à Fauillet



Alsaciens réfugiés à Fauillet transportés en barque
suite à la crue de la Garonne en février 1940 (?)

COURRIER DU SOUS-PREFET DE MULHOUSE A JOSEPH EHRET, CURE DE BANTZENHEIM EVACUE A GONTAUD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FW

HAUT-RHIN

Sous-Préfecture de Mulhouse

Mulhouse, le 26 septembre 1939.

SERVICE: CABINET No

OBJET

Le Sous-Préfet de Mulhouse

à

Monsieur Joseph EHRET
Curé évacué

G o n t a u d
(Lot-et-Garonne)

Monsieur le Curé,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 septembre et je m'empresse de vous faire connaître que l'Administration ne perd pas de vue le sort des populations évacuées de cet arrondissement.

En ce qui concerne les indemnités de réquisition à allouer aux propriétaires évacués, cette question sera réglée d'une manière générale par l'autorité militaire, aussi rapidement que possible.

Par ailleurs, j'ai pris des dispositions pour faire mettre à l'abri les ornements de l'église de Bantzenheim. De plus, j'ai recueilli la "Pieta", de la Chapelle de Bantzen-

.....

heim, qui sera évacuée avec les oeuvres d'art du Musée des
Beaux-Arts de Colmar.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance
de ma considération la plus distinguée.

r. Kuny

Le Préfet,

REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE

S.G.G./11

Circulaire N° 24

Agen, le 16 Décembre 1939.

Le Préfet du Département de Lot-et-Garonne
à MM. Les Sous-Préfets de Marmande et de Villeneuve,
MM. les Maires des Communes d'Accueil,
MM. les Présidents des Centres d'Accueil,
MM. Les Délégués-Interprètes.

Par circulaire du 12 Décembre 1939, de M. le Vice-Président du Conseil, le programme de la fête de Noël a été ainsi fixé :

I . - Mes services vous transmettront des paquets qui seront remis à chaque famille Alsacienne le 24 Décembre 1939 sous le contrôle des Maires des communes d'accueil, par les délégués-interprètes.

II- Il sera ensuite **organisé dans chaque commune une fête de Noël** autour de l'arbre à la date qui a déjà été fixée.

Cette fête devra grouper les enfants du pays et les enfants Alsaciens réfugiés.

Les frais de cette fête, qui comportera un goûter et la distribution de friandises, seront prélevés sur un fonds spécial mis à ma disposition à cet effet.

III- Le 25 Décembre, à savoir le jour même de Noël, un concert radiophonique sera diffusé, qui comportera notamment des évocations alsaciennes et lorraines.

Pour que les réfugiés puissent profiter de cette audition, organisée spécialement dans leur intention, je vous prie de bien vouloir mettre un local à leur disposition et de demander à une personnalité de votre commune de bien vouloir prêter un appareil récepteur.

L'heure de cette émission vous sera indiquée ultérieurement.

Le Préfet,

G. W. a. m. b.

Agen

28 Février

40

Commissariat Spécial
d'Agen

N° 897

Le Commissaire Spécial
A Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne

L'Inspecteur de Police Spéciale A T.T. Baumgartner me signale - et j'ai l'honneur de vous en rendre compte à telles fins que ~~de~~ vous jugerez utiles - qu'au cours d'une de ses récentes tournées parmi les populations Alsaciennes repliées sur les communes de Badguerolles, Feuillet, Hautes-Vignes et Contaud, les évacués se seraient montrés mécontents des lenteurs apportées au paiement des allocations, alors qu'ils se trouvent sans ressources. Ils se seraient plaints en outre de ce qu'ils n'auraient pas le matériel nécessaire pour le chauffage.



Le Commissaire Spécial.

Commissariat Spécial
d'Agen

Le Commissaire Spécial
à Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne

L'inspecteur de Police Spéciale à T.T. Baumgartner me signale – et j'ai l'honneur de vous en rendre compte à telles fins que vous jugerez utiles – qu'au cours d'une de ses récentes tournées parmi les populations Alsaciennes repliées sur les communes de Fauguerolle, Fauillet, Hautesvignes et Gontaud, les évacués se seraient montrés mécontents des lenteurs apportées au paiement des allocations, alors qu'ils se trouvent sans ressources. Ils se seraient plaints en outre de ce qu'ils n'auraient pas le matériel nécessaire pour le chauffage.

Le Commissaire Spécial

L'EVACUATION DANS LA PRESSE

L'ACCUEIL, L'ORGANISATION DE LA VIE DANS LES COMMUNES DU DEPARTEMENT

- *ARCHIVES DU JOURNAL LOCAL « **LE PETIT BLEU** » DIFFUSE A
AGEN ET SA REGION*
- *ARCHIVES DU JOURNAL « **LA DEPECHE** » DIFFUSE SUR LE
LOT-ET-GARONNE*
- *ARCHIVES DU JOURNAL « **NOTRE FOYER / UNSER HEIM** »
REDIGE EN FRANCAIS ET EN ALLEMAND, EDITE EN SAONE-
ET-LOIRE DE 1939 A 1940, A L'INTENTION DES TOUS LES
REFUGIES D'ALSACE ET DE LORRAINE*

Nérac. — *Appel à la population.* — Nous venons de recevoir un premier groupe de réfugiés. D'autres peuvent arriver incessamment.

D'après les instructions qui nous ont été adressées par les autorités supérieures, ils seront 2.800 dans la commune de Nérac. Il s'agit de Français arrachés à leur foyer et dont beaucoup ont des fils, des époux, des frères, des pères mobilisés. Ce sont des femmes, des enfants, des vieillards appartenant à ces régions frontalières de l'Est qui sont appelées à subir une fois de plus, de la façon la plus tragique, les affres de la guerre. Notre devoir est de les accueillir affectueusement et de leur donner un toit, un abri.

Faisons un retour sur nous-mêmes ; renversons, pour un instant, les situations. Supposons que ce soit nos régions qui doivent être évacuées. Ne serions-nous pas heureux d'être reçus avec sympathie, dans des départements éloignés et de trouver là, où notre destin nous rejeterait, des consolations, des encouragements ?

Aussi ne devons-nous pas hésiter à donner asile à ces Français.

Nous ne savons à quel moment pourraient nous arriver les convois, si, contrairement à ce que nous espérons toujours, la catastrophe se produisait ; mais, d'ores et déjà, faisant appel aux sentiments d'humanité, de solidarité et de patriotisme de tous, j'accomplis mon devoir en priant ceux d'entre vous qui estiment qu'ils doivent venir en aide, en les abritant, à ces Français douloureux, de vouloir bien en faire la déclaration au secrétariat de la mairie.

J'ajoute, au surplus, que le droit de réquisition est formellement prévu et même imposé par les instructions impératives du gouvernement.

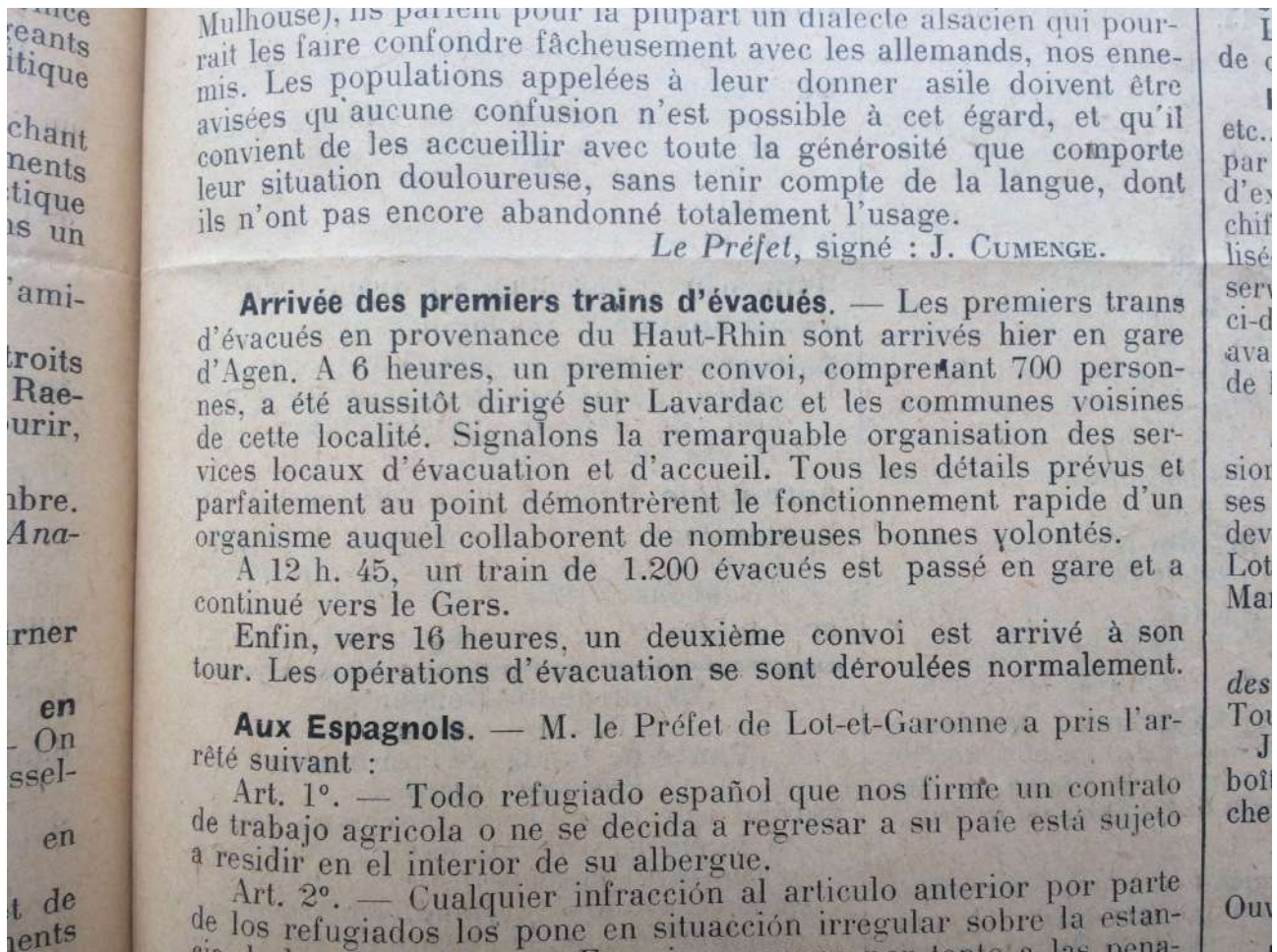
Vive la France !

Le Maire de Nérac, député de Lot-et-Garonne : P. COURRENT.

LE PETIT BLEU

- 1er SEPTEMBRE 1939 -

APPEL A LA POPULATION DU MAIRE DE NERAC EN VUE DE L'ARRIVEE DES REFUGIES



LE PETIT BLEU

- 6 SEPTEMBRE 1939 -

ARRIVÉE DES PREMIERS TRAINS D'ÉVACUÉS DU HAUT-RHIN EN GARE D'AGEN

LOT-ET-GARONNE

Réfugiés alsaciens

M. Cumenge, préfet de Lot-et-Garonne, nous communique :

« Les premiers réfugiés de l'Est, arrivés en gare d'Agen, sont originaires de Huningue, arrondissement de Mulhouse. Ils parlent pour la plupart un dialecte alsacien qui pourrait les faire confondre fâcheusement avec les Allemands, nos ennemis.

» Les populations appelées à leur donner asile doivent être avisées qu'aucune confusion n'est possible à cet égard et qu'il convient de les accueillir avec toute la générosité que comporte leur situation douloureuse, sans tenir compte de la langue dont ils n'ont pas encore abandonné totalement l'usage. »

LA DEPECHE

- 6 SEPTEMBRE 1939 -

*COMMUNIQUE DU PREFET DE
LOT-ET-GARONNE*

APPEL AUX MERES AGENAISES

Le premier train d'évacués est arrivé hier-matin. Le service d'évacuation agenais a pu fournir à des jeunes mamans le linge indispensable pour changer des bébés partis depuis trois jours.

L'hygiène est presque aussi indispensable à l'enfant que le biberon. Il n'est pas une maman agenaise qui, dans la mesure de ses disponibilités, ne voudra fournir un linge, une chemise, un linge ou une petite couverture pour donner aux mamans, dont le cœur a dû accepter tant de sacrifices, l'impression qu'elles trouvent ici non seulement des Français, mais des amis.

Prière de faire parvenir les dons au dispensaire, 14, rue du Docteur-Henri-Fourestié.

Arrivée des premiers trains d'évacués. — Les premiers trains d'évacués en provenance du Haut-Rhin sont arrivés hier en gare d'Agen. A 6 heures, un premier convoi, comprenant 700 personnes, a été aussitôt dirigé sur Lavar-dac et les communes voisines de cette localité. Signalons la remarquable organisation des services locaux d'évacuation et d'accueil. Tous les détails prévus et parfaitement au point démontrèrent le fonctionnement rapide d'un organisme auquel collaborent de nombreuses bonnes volontés.

A 12 h. 45, un train de 1.200 évacués est passé en gare et a continué vers le Gers.

Enfin, vers 16 heures, un deuxième convoi est arrivé à son tour. Les opérations d'évacuation se sont déroulées normalement.

LA DEPECHE

- 6 SEPTEMBRE 1939 -

placement nécessaire.

L'évacuation de diverses administrations du Haut-Rhin. — La ville d'Agen est appelée à recevoir sous 24 heures diverses administrations évacuées du Haut-Rhin avec leur personnel, notamment la préfecture de Colmar.

Les personnes qui disposeraient de locaux susceptibles d'être mis à la disposition soit de ces administrations, soit de leur personnel, ou qui auraient connaissance de leur existence, sont invitées à en déposer **d'urgence** la déclaration écrite à la préfecture.

Mairie d'Agen. — En raison des circonstances, une permanence fonctionnera au Secrétariat de la Mairie (1^{er} étage), de 13 h. 15 à 14 heures et les bureaux resteront ouverts jusqu'à 18 h. 30.

*** L'Association Agenaise des Mutilés, Anciens combattants et Victimes de la Guerre se tient à la disposition de ses adhérents, au siège, Maison du Mutilé, pour tous renseignements concernant les demandes d'allocations militaires.

Communiqué de la Mairie. — Devant l'afflux considérable des réfugiés les ressources locales du commerce ne sont pas suffisantes et ne permettent pas de répondre immédiatement aux besoins.

C'est pourquoi la Municipalité adresse un pressant appel à la population agenaïse pour qu'elle dépose à la Mairie (bureau des travaux municipaux) les cuillers et fourchettes en fer battu dont elle peut disposer.

LE PETIT BLEU

- 8 SEPTEMBRE 1939 -

*DIFFERENTS APPELS DE LA MAIRIE
D'AGEN CONCERNANT L'ORGANISATION
DE L'ACCUEIL DES REFUGIES*

GRANDFONDS-CASTELCULIER

Pour les réfugiés. — Après les Espagnols, de véritables Français que la guerre chasse de leurs demeures! On nous annonce, en effet, des réfugiés provenant du Haut-Rhin, de l'un de ces départements recouverts par le traité de Versailles, où si la langue paraît étrangère les cœurs battent ardemment pour notre pays.

La municipalité a tout fait pour les bien recevoir. M. Asté, notre maire dévoué, peut être fier des préparatifs qu'il a su réaliser, grâce, il faut le dire, au dévouement de bien des femmes et des jeunes gens de la localité. Nous les félicitons sincèrement.

AIGUILLON

Avis au sujet des réfugiés. — Des réfugiés de la région de l'Est arriveront incessamment en gare.

Les mesures indispensables ont été prises pour que ces malheureuses victimes de la guerre soient immédiatement transportées dans les locaux qui leur sont destinés.

Le maire espère que pas un habitant d'Aiguillon ne manquera à son devoir qui consistera à recevoir fraternellement tous ces infortunés et à leur procurer le plus rapidement possible les moyens de vivre à l'abri de tout danger.

=====

LA DEPECHE

- 15 SEPTEMBRE 1939 -

LOT-ET-GARONNE

Le ravitaillement général

Il va être créé dans chaque commune un comité communal de la production agricole. Sans attendre cette constitution, à laquelle fera procéder la direction des services agricoles, les maires viennent d'être invités à encourager la culture de la pomme de terre et la création de jardins potagers personnels et communaux. Les évacués du Haut-Rhin pourront, à cet égard, venir en aide à leurs comités locaux.

Pour tous renseignements s'adresser à la direction des services agricoles.

— La production laitière du département devant être à peine suffisante pour assurer l'alimentation de la population du Lot-et-Garonne, accrue de celle du Haut-Rhin, les maires ont reçu des instructions en vue d'obtenir dans leur commune que, par priorité, le lait soit réservé aux malades, aux vieillards et aux enfants.

— La réglementation rigoureuse de la consommation de l'essence ne sera instituée qu'au moment opportun et par décret. En attendant, et pour pallier aux difficultés qui se font déjà sentir, les maires feront accorder la priorité de distribution d'essence en faveur des médecins, vétérinaires et autres praticiens indispensables.

LA DEPECHE

- 18 SEPTEMBRE 1939 -

LE PETIT BLEU

en Allemagne... épuisés, persécutés, nos cama-

Changes. — Paris, 12 septembre, 10 h. 35. — Londres, 176.50 ; New-York, 43.70.

NOUVELLES LOCALES ET AVIS DIVERS

Comité d'accueil aux universitaires de Colmar. — Nous avons constitué ce Comité pour reconforter et aider les membres de l'Enseignement public de Colmar, évacués à Agen. Nous voulons qu'ils trouvent à leur arrivée un refuge au moins provisoire et de durables sympathies.

Nous avons déjà reçu de nombreuses cotisations et des dons en nature. Nous demandons encore aux membres de l'Enseignement d'Agen de vouloir bien : 1° nous prêter des serviettes de table et des torchons ; 2° nous faire connaître s'ils ont une chambre disponible ; 3° pour ceux qui peuvent disposer d'une voiture, de venir à la gare à l'arrivée du train. — S'adresser à l'Ecole normale, route de Toulouse.

Les biens des évacués sont sauvegardés. — M. le Préfet du Haut-Rhin s'est entretenu par téléphone avec son collègue de Lot-et-Garonne et l'a informé de la situation matérielle de son département en général et de celle des secteurs de Colmar en particulier.

Il l'a prié de faire connaître à tous les évacués du Haut-Rhin que cette situation est particulièrement satisfaisante. L'important cheptel appartenant à ces courageuses populations rurales a été sauvé. Tous les bovins, soit dix mille têtes de bétail, ont été recueillis et sont en parfaite condition.

Il en est de même en ce qui concerne les chevaux, dont un grand nombre a été réquisitionné par les services de l'intendance. Les porcs ont été livrés à la consommation sous la garantie du contrôle nécessaire.

Avec l'assurance de même garantie, les fruits ont été récoltés ; les blés ont été battus ou sont en cours de battage.

M. le Préfet de Lot-et-Garonne demande au service d'évacua-

tion des gares, aux maires et aux présidents des commissions municipales d'accueil de porter sans retard des nouvelles reconfortantes à la connaissance de nos compatriotes évacués du Haut-Rhin, dont on ne dira jamais assez le courage dans l'épreuve et l'inébranlable patriotisme.

Mairie d'Agen. — Le Maire de la ville d'Agen invite les propriétaires de voitures automobiles, camionnettes et camions, qui ne sont pas réquisitionnés par l'armée à venir déclarer dans le plus bref délai ces véhicules au bureau de la Défense passive (Mairie d'Agen, 1^{er} étage).

Régistration du bétail et des denrées. — Le Maire de la ville d'Agen invite tous les agriculteurs de la commune à se présenter d'urgence à la mairie (3^e bureau) pour y faire la déclaration de leurs ressources en bétail (boeufs de travail, vaches de travail, vaches laitières et élèves) ainsi que les quantités de paille, foin et avoine dont ils disposent.

Ecole pratique de commerce et d'industrie d'Agen. — Les locaux de l'Ecole Pratique, sauf les ateliers, étant réquisitionnés, le Directeur informe les familles que l'internat ne sera pas ouvert à la rentrée d'Octobre.

D'autre part, en raison des locaux qui pourraient être mis à la disposition de l'école, il est probable que le nombre des places sera limité.

En conséquence, tout élève ancien ou nouveau qui désire suivre les cours de l'école devra se faire inscrire au secrétariat de l'école (ancien grand séminaire).

Ne compteront que les demandes d'inscription qui seront

- 12 SEPTEMBRE 1939 -

LE PETIT BLEU

Inspection académique de Lot-et-Garonne. — Les familles des départements repliés, notamment celles du Haut-Rhin, sont informées qu'elles doivent, *dès à présent*, faire inscrire leurs enfants dans les établissements scolaires du second degré ou les écoles du premier degré.

— 15 SEPTEMBRE 1939 —

LE PETIT BLEU

Nérac. — *Au sujet des évacués.* — La population de la commune de Nérac est prévenue de ce que, si les évacués du Haut-Rhin arrivent pendant la nuit, ils ne seront pas répartis chez les habitants avant le jour. Dans ce cas, la répartition commencera à 8 heures du matin.

Les habitants sont, en outre, priés de vouloir bien, dans tous les cas, pendant la journée qui suivra l'arrivée des évacués chez eux, assurer la nourriture de ceux-ci afin de permettre le nettoyage des grands locaux où les évacués auront à passer la première nuit, et faciliter l'installation des cantines dans ces mêmes locaux.

— 20 SEPTEMBRE 1939 —

PORT-SAINTE-MARIE

Logement des évacués. — Certaines personnes dont les locaux ont été réquisitionnés pour loger des réfugiés offrent, en échange, de la literie. Ce procédé trop facile ne saurait être pris en considération. Les mesures envisagées pour le logement des évacués ont évidemment pour conséquence de modifier les conditions d'existence de la vie journalière des habitants. Le comité d'accueil a la conviction la plus profonde que chaque habitant astreint à recevoir des évacués accomplira volontiers son devoir et que personne n'imposera à l'autorité administrative la dure nécessité de recourir à la rigueur de la contrainte pour assurer l'application de ces mesures, qui sont identiques dans toutes les autres régions de la France.

SOS

Les réfugiés. — L'arrivée prochaine d'un contingent assez important de réfugiés venant de Lorraine nous a été annoncé. Sous l'impulsion d'un comité compétent et dévoué, chambres et dortoirs ont été aménagés dans des immeubles inhabités. Le meilleur accueil sera réservé à nos compatriotes des régions de l'Est.

LA DEPECHE

- 22 SEPTEMBRE 1939 -

LOT-ET-GARONNE

AUX EVACUES ISOLES

Le bureau des recherches, dans l'intérêt des familles des évacués, prie les évacués isolés de se faire inscrire au bureau des recherches pour faciliter l'envoi de renseignements et la distribution du courrier.

LA DEPECHE

- 24 SEPTEMBRE 1939 -

TONNEINS

Comité d'accueil. — Le comité d'accueil aux évacués français adresse un pressant appel :

1° Aux habitants de Tonneins qui, n'ayant pas reçu de fiche d'attribution d'évacués, seraient susceptibles d'en assurer le logement;

2° A ceux qui, ayant déjà reçu une attribution, seraient susceptibles d'en loger un plus grand nombre.

Ces personnes sont priées de venir se faire inscrire à la mairie tous les jours, de 16 h. à 19 heures, jusqu'au 30 septembre inclus.

LA DEPECHE

- 26 SEPTEMBRE 1939 -

MM. les Maires, présidents des Comités communaux qui recevront des demandes voudront bien s'adresser aussitôt à la Direction des services agricoles, 1, place de la Mairie, à Agen, qui leur enverra les états nécessaires.

Geburtskliniken für die els. werdenden Mütter. — Die elsässischen Flüchtlinge werden darauf aufmerksam gemacht, dass Geburtskliniken (Maternités) eingerichtet wurden, um die werdenden Mütter aufzunehmen und ihnen beste Pflege zuteil werden zu lassen. Es genügt, die Mairie der Gemeinde oder die Infirmière-Visiteuse des betr. sektors zu benachrichtigen.

* La population est prévenue que des maternités ont été organisées pour assurer aux futures mères le maximum de garantie et de confort.

** Il suffit à toutes les intéressées de faire connaître leur état soit à la Mairie, soit à l'Infirmière-Visiteuse du secteur.

Suppression
Le courant é
d'Artillerie,

Des objets
la Bourse de
rées dernière
tion du parti
bijoux en or
gieux, soins
des pièces d

Ce dépôt
de la Bourse

Commissaire
de l'arrondis
Cours moyen
Rouff et gén

LE PETIT BLEU

- 2 OCTOBRE 1939 -

AVIS AUX FUTURES MAMANS ALSACIENNES REFUGIEES

NERAC

Pour les réfugiés. — Les réfugiés peuvent nous arriver incessamment. Malgré le grand nombre de réfugiés qui seront logés chez l'habitant, il sera nécessaire d'en loger aussi un grand nombre dans les locaux vides.

Des lits en bois ont été achetés. L'on s'est également procuré toutes les paillasses que l'on a pu trouver. Mais il manque des draps et des couvertures.

La population est instamment priée de porter à la mairie les draps et les couvertures dont chacun pourra disposer.

D'ordre supérieur, au cas de non présentation, une réquisition sérieuse devra jouer.

BARBASTE

Remerciements. — On nous prie d'insérer :

« Les évacués qui ont été reçus à Barbaste d'une manière remarquable et fraternelle, ne peuvent quitter ce village sans remercier de tout cœur ses bienfaiteurs. Nous remercions chaleureusement M. le maire Dubois pour tout ce qu'il a fait pour nos malheureux, ainsi que M^{me} Quié, qui s'est donnée tant de peine du matin au soir pour placer tous ces réfugiés dans des logements convenables.

» Nous remercions aussi M. Franc, qui s'est occupé du ravitaillement avec soin et beaucoup d'expérience. N'oublions pas d'exprimer nos remerciements sincères aux autres membres du comité d'accueil, MM. les adjoints au maire et toute la population de Barbaste et de ses annexes Lausseignan et Béas. Ils peuvent être persuadés que les évacués de Huningue emporteront un souvenir inoubliable des belles et agréables journées qu'ils ont passé avec eux.

LA DEPECHE

- 10 OCTOBRE 1939 -

LA DEPECHE
– 27 DECEMBRE
– 1939 -

AUPRÉS DES REFUGIÉS ALSACIENS EN LOT-ET-GARONNE

Extrait d'un article relatant les visites des différents villages
où sont établis les réfugiés Alsaciens (17 février 1940)

58

Bei den elsässischen Flüchtlingen im Lot-et-Garonne

**Pangerville, wo
die Ottmarheimer**
mit Herrn Pfarrer Barthlen untergebracht
sind, müssen wir leider « links liegen las-
sen ». Wir besuchen sie ein andermal wie-
der. Auf der Durchfahrt sehen wir uns
noch Birac an, ein Dorf, das bis in einigen
Tagen einen Teil der Ottmarheimer aus
Tallebourg aufnehmen soll, um auch diese
aus der Ueberschwemmungsgefahr der Ga-
ronneniederung wegzuholen.

Den Umweg über Dornas können wir uns
ersparen, denn dort wohnen nur noch einige
Hüniger Familien, denen es so gut gefällt,
dass sie ihre Mitbürger in den Landes gar
nicht aufsuchen wollen. Fast hätte ich aber
den guten, um seine Pfarrer Ehre so bemüht-
ten Herrn Pfarrer Ehre!

aus Bantzenheim
vergessen, den wir in Gontaud beim Mittag-
essen trafen. Hier sind jetzt alle Massen-
quartiere aufgehoben, trotz des Widerstan-
des einzelner Enquartierter. Und da nun
der Staat den Hauszins bezahlt, sind die
Bantzenheimer von den größten « Schmer-
zen » befreit. Aber halt, es ist auch hier
und dabei dieser Holzmann!

An der Sous-Préfecture in Marmande
fanden wir einen freundlichen Sous-Préfet,
der sich nach Kräften um unsere Elakker
annimmt. An der gleichen Sous-Préfecture
fanden wir ein ganzes Reservelager von
Gefen und Ofenrohren. Wer noch weiche
benötigt, braucht sich nur zu melden. Auch
Decken, wovon da und dort noch nicht ge-
nigend vorhanden sind, können auf der
Sous-Préfecture abgeholt werden.

Auf der Weiterfahrt drückten wir
in Laguy
dem ergrauten Maire Fuchs von Gontaud
die Hand. Herr Pfarrer Messner war
leider infolge eines Begräbnisses abwesend.

Bei Couthures überquerten wir die Ga-
ronne und kamen ins Zentrum

von Neu-Breinsach,
nämlich nach dem Kantonsort Meilhan, der
mit vier andern Ortschaften die Neu-Brei-
nacher Evakuierten beherbergt. Neben den
Verwaltern der Stadt Meilhan trafen wir
auf der Mairie eine ganze Reihe von be-
willigten und freiwilligen Helfern von der
Verwaltung der Stadt Neu-Breinsach. (Ich
gab ein Händedruck und Erzählen)

Was soll ich davon berichten? Wärme,
Wohnung fehlt auch hier zum Teil. In einem

Nebenzimmer der Mairie ist ein ganzer
Berg von gebrauchten, aber guten Klei-
dungsgegenständen aufgestapelt, die bald zur Ver-
teilung kommen sollen. Es wird mir be-
stätigt, dass die Spender dieser Liebesgaben
brauchbare Artikel gesamt haben (was lei-
der nicht überall der Fall war, sonst hätte
nicht eine Witwe mit kleinen Kindern an
der Préfecture in Agen anfragen brau-
chen, wozu man ihr zwei alte « gepolsterte
Hochzeitstischchen » geschickt habe? !)

In Meilhan haben die Neu-Breinsacher El-
tern eine « eltsässische » Schule mit rund 130
Kindern. Leider sind zum Unterricht nur
zwei Lehrerinnen vorhanden. Wo bleiben die
Lehrer?

Der zweite Tag unserer Rundfahrt führte
uns an die Grenze des Departements des
Lot-et-Garonne bis zum grossen Wald der
Landes, der sich bis hierher ausdehnt. Der
erste Halt wurde im Schloss von La
Réaumur gemacht, wozuhat ein Dutzend Fa-
milien

von Bantzenheim
untergebracht sind. Vor wenigen Wochen
berichteten die Zeitungen von einer prächtigen
Weihnachtsfeier, die hier abgehalten wurde.
Und tatsächlich sahen wir im Schlosshof
noch den « abgepolsterten » Weihnachtsbaum
liegen. Den Bantzenheimern geht's hier
nicht grad schlecht, sind sie doch in einem
Schloss untergebracht — allerdings in des-
sen Nebengebäude.

In verschiedenen Formen wäre noch mehr
Platz, doch liegen diese weitab im grossen
Wald der Landes. In einer grossen, ge-
eigneten Küche, in welcher jede Familie
ihren Kochherd besitzt, wurden wir fast
nicht eingelassen, und es waren nicht nur
Lebenshygien, die wir hörten...

Über den Kantonsort Casteljahan (den
wir auf dem Rückweg besuchen wollten), ge-
langen wir nach Antagnac, das mit Bantzen

die Gemeinde Voiletsheim
beherbergt. Eine kurze Rücksprache mit
einigen Familien zeigt uns auch hier, dass
im Laufe der vergangenen Wochen zühl-
bare Verbesserungen in der Unterbringung
eingetreten sind. Vermerken wir hier, dass
uns Klagen wegen ungenügender Ernährung
im ganzen Departement keine zugehen.
Empfunden wird indes der grosse Milch-
mangel, was darauf zurückzuführen ist, dass
in der gesamten Region der Wert aus-
schliesslich auf Viehtrieb und Schlachtvieh
gelegt wird. Die Milchproduktion wie im
Elsass ist hier ganz nebensächlich.

(Schluss folgt)

Können Väter in den Genuss zweier Jahres

Die neuesten Be-
ding von Jahres-
haben erklärt und
Kind keinen Anspen-
geben kann. Diese
folgende Ausnahme

Alle Väter eines
Kind unter dem 10.
1. April 1923 gebor-
der Geburt angeme-
um zwei Jahren

Diese Vergünstig-
März 1923 aufgab-
das zuerst in Kin-
Zuteilung von Jah-
Kind nicht mehr

Doch wird in W
Nicht-Rückwirkung
nach dem Gesetz
nen weiter gewäh-
günstigung für

Im gegenwärtig
Vater von zwei u
unterlassen hat, «
seiner Kinder vor
mehr zugelassen
ding nachschauen
Jean Niel für an-
einem Kind, die a
was die Annahme
fication zweier H
entgegenkommene
Kammer einen
braucht, der dahin-
nes einzigen Kind
zwei Jahres, die
dieses Kind vor-
boren werden ist.

Die deutsch Truppenko

Ein Telegramm
durch die Agen
wurde, meldete
Anwesenheit im
Departement

Es scheint, d
einem neuen Pa-
eben stand. Was
ten keine Trup-
deutsche Palast
Wieder Belege
durch einen, so

Versam

Zwischen Be-
ständlicher in
Fragen hatte
Wiesenberg
Messen, die N
den den Kreis

Auprès des réfugiés alsaciens en Lot et Garonne

(...)

Nous sommes malheureusement obligés de laisser «à notre gauche» la commune de Fauguerolles où sont hébergés les Ottmarsheimois avec leur curé Barthlen. Nous leur rendront visite une autre fois.

Lors de notre passage nous visitons Birac un village qui dans quelques jours, devra accueillir une partie des Ottmarsheimois de Taillebourg pour les évacuer des bords de la Garonne en danger d'inondation.

Nous pouvons éviter le détour par Duras car là-bas ne vivent que quelques familles de Huningue qui se plaisent tellement qu'elles n'ont aucune envie de rendre visite à leurs concitoyens des Landes.

J'aurais presque oublié le bon Curé Ehret de

BANTZENHEIM

qui s'occupe tellement de ses paroissiens et que nous avons dérangé lors du repas de midi.

Ici , tous les logements de masse ont été résorbés malgré la résistance de quelques-uns. Et puisque l' Etat paie les loyers, les Bantzenheimois sont libérés d'un gros soucis .

Mais il fait également froid ici avec un manque de bois. A la Sous-Préfecture de Marmande, nous avons trouvé un Sous-Préfet avenant qui s'occupe énormément de nos alsaciens. A cette même sous-préfecture nous avons trouvé un dépôt rempli de poêles et des tuyaux. En cas de besoin, il suffit de se signaler.

Et aussi des couvertures qui, ici ou là, sont en nombre insuffisant, peuvent être retirées à la Préfecture .

(...)

BANTZENHEIM A GONTAUD

Extrait d'un article relatant la célébration des fêtes religieuses par les bantzenheimois réfugiés à Gontaud et Saint-Pierre (17 février 1940)

BANTZENHEIM IN GONTAUD (Lot-et-Gar.) — Fest des hl. Sebastian und Rückblick. — Fern von der Heimat, von den Ufern des Rheines an die Garonne verschlagen, feierte unsere Pfarrei am Sonntag das Fest des Nebenpatrones, St. Sebastianus. Musste schon St. Michael am Schluss des unheilbringenden September gehalten werden im Heiligtum von Notre-Dame de Gontaud, ohne Orgelton und Glockenklang, hielten diesmal durch das ehrwürdige Heiligtum die wuchtigen Akkorde aus der Motettensammlung, die eine edle Wohltäterin aus dem Hasenrain uns ins Flüchtlingsland gesandt hatte.

Schon zu Weihnachten hatten sich unsere lieben, eifrigen Mitglieder des Kirchenchores in grösserer Anzahl zur Permission eingefunden und ihren altgewohnten Platz unter Cäcilias Banner eingenommen. Da Da war es «wie's daheim war». Der Festprediger empfahl dem Schutze des Patronen, des Glaubenshelden im Soldatenrock, die lieben Krieger der Heimat, die Wache halten vor dem verlassenem Dorf.

Eine heilige Weihestunde bilden für unsere Flüchtlingsgemeinde die Sonn- und Festtagsgottesdienste. Da sammeln sich die Pfarrangehörigen, 600 an der Zahl, aus Gontaud und dem benachbarten St. Pierre de Nogareth, eine Familie, im Gebet und Gesang erbittend vom Herrgott, dem Lenker aller Geschicke, Schutz für die Heimat, die lieben Angehörigen an der Front und die baldige Stunde der Heimkehr. Nach dem Gottesdienst erfolgen, «wie's daheim

Bantzenheim à Gontaud

Fête de Saint Sébastien et rétrospectives

Loin de leur domicile, déplacée des bords du Rhin en Garonne, notre communauté paroissiale a fêté dimanche son deuxième patron: Saint-Sébastien.

A la fin, Saint-Michel devra être fêté en ce septembre maléfique à l'église Notre Dame de Gontaud sans le son de l'orgue ni les carillons des cloches remplacés cette fois-ci, avec une vénérable foi, par les arrangements du recueil de cantiques qui nous ont été envoyés par une noble donatrice du Hasenrain (*note : nom de l'hôpital de Mulhouse*) au pays de l'exil.

Déjà , à Noël, nos chers membres assidus de la chorale se sont retrouvés en grand nombre et ont repris leur place habituelle avec engouement sous la direction de Cécile Banner. Ce fut «comme à la maison».

Le prédicateur demande la protection du St Patron des croyants en habit de soldat, des chers combattants qui surveillent le village abandonné.

Une veillée de prières a été instituée pour notre commune d'accueil les dimanches et jours de fêtes.

600 paroissiens de Gontaud et de notre voisine St Pierre se sont réunis; une famille dans la prière et le chant pour implorer Dieu, ordonnateur de tous les destins, pour qu'il protège le pays , les parents au front , pour que sonne bientôt l'heure du retour.

TÉMOIGNAGE ÉCRIT PAR M. ANDRE CAMPAGNE EN 1989

Cinquante ans déjà !

Cinquante ans se sont écoulés depuis que des tragiques événements firent connaître Bantzenheim à Gontaud. L'Allemagne nazie ayant envahi la Pologne, la guerre, ce terrible fléau, devint inévitable.

Au début de l'après-midi du 1er septembre 1939, les bantzenheimois reçurent l'ordre d'évacuer leur village avant 18 h. Avec 30 kg de bagages par personne, à pied, avec leur attelage ou leur bicyclette, ils se rendirent à Ensisheim, village distant d'une quinzaine de kilomètres. Après une nuit de repos, ils repartirent pour Soultz où ils séjournèrent plusieurs jours. Là, ils furent « embarqués » en train pour un long voyage de 3 jours qui les conduisit à Tonneins, où ils arrivèrent dans la soirée du 8 septembre.

Si les personnes âgées et les malades voyageaient dans des compartiments, le plus grand nombre se trouvait dans des wagons à bestiaux.

Après une nuit passée dans divers locaux (salle de cinéma et autres) ce fut le départ pour la dernière étape de l'exode. Au matin du 9 septembre, quelques jeunes ayant emmené leur bicyclette arrivaient dans notre village, où un comité d'accueil les attendait, devançant l'ensemble des bantzenheimois transportés par camions de Tonneins à Gontaud.

Gontaud avait à l'époque de nombreuses maisons inoccupées, ce qui permit l'hébergement des réfugiés, près de 900 personnes.

Une école fut installée, rue des Docteurs Samondés, dans la maison forte, et l'infirmerie-maternité se trouvait dans la grande rue, actuellement 23 rue de Bantzenheim.

Malgré les efforts de la population, des imperfections furent commises car les habitudes étaient très différentes; la langue surtout posait des problèmes. Les personnes nées avant 1914 ne parlaient que le dialecte alsacien et l'allemand. La langue française leur avait été interdite pendant leur jeunesse.

Des personnes valides ainsi que des jeunes trouvèrent du travail dans les fermes ou des ateliers jusque dans les communes voisines. Petit à petit, la compréhension s'instaura, la confiance se réalisa. L'amitié apparut et devint assez forte pour que 50 ans après, elle soit encore vivace dans de nombreuses familles.

En juin 1940, l'invasion de notre pays par l'armée allemande puis la signature de l'armistice allaient permettre aux alsaciens de regagner leur pays.

Durant leur séjour à Gontaud, les Bantzenheimois connurent des joies et des peines : 5 naissances, 2 mariages, 8 décès, 1 enfant mort-né dans la communauté alsacienne.

En juillet 1964, au cours d'un voyage organisé par les écoles en Alsace, les gontaudais visitèrent Bantzenheim où une réception fut offerte.

Un car de touristes alsaciens s'arrêta chez nous, bien des années plus tard, pour le déjeuner en septembre 1972. Des familles ayant été prévenues de leur passage, leur rendirent visite au restaurant. Une délégation du Conseil Municipal offrit le champagne aux voyageurs, parmi lesquels se trouvait un conseiller municipal de Bantzenheim. La possibilité de jumelage de nos villages fut évoquée. Une correspondance s'établit entre les 2 municipalités. Le 7 mai 1973, une délibération fut prise, émettant le vœu d'officialiser le jumelage de nos communes. Une délégation du Conseil Municipal se rendit à Bantzenheim, le 28 février 1974 pour établir le programme des festivités du jumelage.

Dans la nuit du 14 au 15 août 1974, deux cars au grand complet partaient de Gontaud pour le long et pénible voyage qui devait les conduire à Bantzenheim. Mais quelle surprise à l'arrivée ! Quel accueil où pendant trois jours, ce ne fut que festivités !

NAISSANCES MARIAGES DÉCÈS

des évacués de Bantzenheim et environs sur les registres d'État Civil de Gontaud et de Saint-Pierre-de-Nogaret

CARNET ROSE

- 15/09/1939 : ONIMUS Édouard Albert Joseph
- 03/10/1939 : ARTH Liliane Marie
- 12/12/1939 : reconnaissance de BIRINGER Paulette Marie Anne par son père WEISS Alfred Léon et par sa mère BIRINGER Anne
- 12/12/1939 : VOGEL Monique
- 21/12/1939 : BRENDER Jean-Jacques
- 09/05/1940 : WIDEMAN René Joseph
- 21/05/1940 : LAEMLIN Bernard Gilbert
- 04/07/1940 : KAUFFMAN Suzanne (St-Pierre-de-Nogaret)

CARNET BLANC :

- 12/12/1939 : WEISS Alfred Léon et BIRINGER Anne
- 28/12/1939 : FRIEFS Joseph et BRODHAG Henriette (St-Pierre-de-Nogaret)
- 23/01/1940 : MIEHE Charles et SCHMEBELIN Marie
- 02/02/1940 : DABAZACH Pierre et MUNDWILLER Anne
- 01/09/1940 : VOIDEY Marcel et RINGLER Marthe
- 26/04/1941 : POURIOL André et BIRINGER Alice
- 05/06/1941 : MUNCH Théophile et LARTIGUE Juliette Simone (St-Pierre-de-Nogaret)

CARNET NOIR :

- 13/10/1939 : Ernest MANGOLD
- 14/01/1940 : Ambroise WEISS
- 05/02/1940 : Joseph RINGLER
- 13/02/1940 : Xavier BEHE
- 17/02/1940 : Aloïse HELLER
- 20/02/1940 : Gérard BRUN (St-Pierre-de-Nogaret)
- 12/04/1940 : Marguerite DIRNINGER
- 30/05/1940 : Hubert GRAFF

SOURCES DOCUMENTAIRES ET REMERCIEMENTS

- **Les Archives Départementales : documents et articles de presse**
- **Mémoire de maîtrise d'histoire de Sébastien Freyburger**
- **Roland Onimus : documents, photos, témoignages**
- **Michel Pons responsable de la partie retraçant l'historique du jumelage**
- **Francine et Jean-Claude Richert : enquête à Bantzenheim, photos et traductions**
- **Annick et Serge Munch ainsi que Annette Munch : photos, témoignages**
- **Chantal Maurer : photos**
- **Véronique Laroche : archives de la Mairie de Gontaud**
- **Pierre Serin : documents, photos, témoignages**
- **Michelle Bit : photos, témoignages**
- **Christelle Darroman : documents**
- **Bernard Pouriol : enquête auprès des gontaudais**
- **Michel Dréano : logistique**

Et une pensée très spéciale pour Alice Biringer épouse Pouriol qui a inspiré ce travail et qui a permis cette exposition en conservant précieusement les photos de l'époque.